

Questions post-opératoires

Puis-je sortir seul.e de la clinique ?

Il est conseillé que vous soyez accompagné(e).

Qui me fera les soins post-opératoires ?

Vous-même car ils sont très simples.

Comment s'effectue le départ ?

La vision sera trouble en sortant du bloc opératoire.

Un temps de repos sera possible.

Vous partirez dès que vous vous sentirez en état de le faire et avec l'assentiment médical.

+ d'infos

Pour toute question médicale

Interrogez votre médecin ou son secrétariat.

Aide à l'enregistrement :

secretariatpatient@cliniquevision.com

L'établissement ne délivre pas :

de bordereau, d'arrêt de travail, de bon de transport.

L'établissement vous délivre :

Une facture acquittée en un exemplaire unique.

Le médecin vous remet :

Les ordonnances médicales, les RDV, comptes-rendus, lettres et recommandations médicales.

Accès

Clinique de la Vision

131 rue de l'Université, 75007 Paris



Clinique de La
Vision



Ne pas jeter sur la voie publique
Impression: Lescure Graphic - Création: www.marionjolly.com



RER : C
Alma ou Invalides



Parking :
Quai d'Orsay ou Invalides



Métro : 13, 8



Bus :
28, 42, 63, 69, 80, 83, 92, 93



Le passeport réfractif

Contact

01 58 05 20 00

secretariatpatient@cliniquevision.com

Assistance post-opératoire

le cabinet de votre ophtalmologiste, la clinique aux heures
ouvrées ou les urgences oculaires à Paris.

www.cliniquedelavision.com/fr/faq (ouvrir la question 51).

Charte de l'hospitalisé.e

<https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/modeles-et-documents/article/la-charte-de-la-personne-hospitalisee>

Découvrez

le parcours de l'opéré.e
en chirurgie au laser

www.cliniquevision.com



Votre opération réfractive

L'opération se décide de façon réfléchie, après bilan et explications. Elle ne fait pas mal, se déroule rapidement (10 à 20 minutes). La clinique en a une pratique exclusive depuis 23 ans avec plus de 110.000 cas traités.

Vous êtes en sécurité dans une structure spécialisée, consacrée à une équipe chirurgicale experte, assistée de professionnels de santé dédiés à la chirurgie réfractive.



Avant l'intervention

Une fois la date déterminée, le chirurgien vous remet toutes les prescriptions médicales liées aux soins, ses honoraires, ses informations et vos rendez-vous.

Il faut procéder à la **pré-admission** en allant sur votre espace sécurisé du portail internet de la clinique en cliquant sur :

<https://formalites.cliniquedelavision.com>

Le portail patient est un nouvel outil interactif pour gagner en fiabilité, en sécurité et en rapidité.



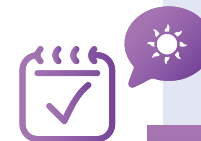
Documents contenus dans le passeport réfractif

- **Le formulaire d'admission à remplir** (prévoir un document national d'identité avec photographie)
- **La fiche d'information officielle concernant l'intervention programmée**
- **Le consentement opératoire à signer**
- **Le devis à signer**
- **La fiche concernant la personne à contacter et/ou de confiance**
- **Les conseils pour la préparation à l'opération et au retour à domicile**

Et déjà sont préparés :

- **L'attestation opératoire**
- **Le bulletin de sortie**

La clinique applique les mesures sanitaires réglementaires



Que faire ou ne pas faire le jour J ?

3 jours avant :

Ne mettez plus vos lentilles de contact.
Achetez vos produits médicamenteux post-opératoires.

Jour J :

Prenez une douche en utilisant savon et shampoing.

Apportez :

- Votre dossier administratif et médical
- Un moyen de paiement (CB, chéquier)
- Un document national d'identité original

Arrivez juste à l'heure prévue de votre admission.

Il n'est pas nécessaire d'être accompagné.e pour l'admission.



Jour J, autorisé



Boire ou manger sans excès



Médicaments habituels ou prescrits



Jour J, non autorisé



Alcool ou excitants



Maquillage



Bijoux